

Communiqué de presse

Paris, le 10 décembre 2018

HAROPA et VNF lancent un nouveau service de distribution d'eau potable et d'électricité le long de la Seine



HAROPA (alliance des Ports du Havre, de Rouen et de Paris) et Voies navigables de France (gestionnaire du réseau fluvial) lancent un service de distribution d'eau et d'électricité sur la Seine entre Le Havre et Paris pour les bateaux de commerce. Depuis le 3 décembre 2018, neuf bornes eau et électricité sont progressivement mises en service sur les ports du Havre, Rouen, Gennevilliers et à l'amont de l'écluse d'Amfreville-sous-les Monts.

Ce projet, cofinancé par l'Etat, l'ADEME, la Région Normandie, la Région Ile-de-France et l'Union Européenne a vocation à s'étendre sur l'ensemble de la Vallée de la Seine ; dès 2019, quatre nouvelles bornes seront installées par VNF à Conflans-Ste-Honorine.

Améliorer les services aux usagers de la voie d'eau

Représentant plus de la moitié du trafic fluvial de marchandises en France, la Seine est plus qu'un fleuve, une autoroute fluviale : plusieurs centaines de bateaux naviguent quotidiennement sur un réseau fonctionnant 24h/24 entre le Havre et Paris. Améliorer les services aux transporteurs fluviaux de marchandises tout en répondant aux enjeux écologiques d'aujourd'hui est une priorité pour les deux gestionnaires d'infrastructures, HAROPA et VNF, qui ont mené ce projet commun afin d'offrir un service harmonisé sur l'axe Seine.

En concertation avec le Comité des Armateurs Fluviaux, HAROPA et VNF déploient depuis le 3 décembre **un réseau de neuf bornes intelligentes** de distribution d'eau potable et d'électricité sur quatre sites prioritaires. À l'issue de cette première phase d'expérimentation et en s'appuyant sur le retour d'expérience de ces bornes, **les ports et VNF prévoient de déployer ce service sur l'ensemble du bassin de la Seine. VNF amorce déjà cette démarche à travers la mise en place de quatre nouvelles bornes à Conflans-Sainte-Honorine avant juin 2019.**

Un service harmonisé sur l'axe Seine

Les usagers pourront accéder aux bornes 24h sur 24 et 7 jours sur 7, sur abonnement ou en paiement direct à la borne. Un site internet unique sera mis à disposition des bateliers, leur permettant de s'abonner, de contrôler la borne à distance lors du raccordement et de suivre leurs consommations d'eau et d'électricité (www.borneeteau.com)

Chaque borne est équipée de quatre prises électriques et parfois de deux prises d'eau, permettant ainsi à deux bateaux de se connecter simultanément. Les neuf premières bornes et leur supervision informatique ont été conçues et développées par l'entreprise rouennaise **SGA Mobility**.



Une économie de 68 tonnes d'équivalent carbone par an et par borne

Cette nouvelle offre de service poursuit plusieurs objectifs de performance écologique et économique. L'accès aux bornes électriques va permettre **de réduire les pollutions atmosphériques** (réduction des émissions de CO₂ et de particules fines) liées à l'usage des groupes électrogènes lorsque les bateaux sont à quai. Une économie de 68 tonnes d'équivalent carbone par an et par borne est estimée (soit 612 t pour les 9 premières bornes). En outre, leur utilisation engendrera **moins de nuisances olfactives et sonores** pour les riverains et pour les bateliers. **La compétitivité économique du transport fluvial** sera également améliorée grâce aux économies de carburant et d'entretien générées par ce service.

Les partenaires du projet

Ce nouveau service a été mis en œuvre par Voies navigables de France (VNF) et HAROPA (Ports du Havre, Rouen et Paris). Il a reçu le **soutien financier de l'Etat, de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)** et de la **Région Normandie** dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat Régions 2015-2020 Vallée de la Seine et de **l'Union européenne** au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE 2014-2020). Le projet a été animé par l'association **Logistique Seine Normandie (LSN)**, en concertation avec le **Comité des Armateurs Fluviaux (CAF)**.

Pour le préfet Philizot, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, l'aboutissement du projet « Borne&eau » est l'illustration de l'appui apporté, dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la vallée de la Seine, aux démarches innovantes. L'amélioration de l'offre logistique passe par cette capacité à créer de nouveaux services facilitant le travail des navigants et limitant les nuisances liées au transport.

Pour Dominique Ritz, directeur territorial Bassin de la Seine à Voies navigables de France, « le projet Borne&eau s'inscrit pleinement dans la politique de Voies Navigables de France de diversifier l'offre de services que nous proposons aux usagers de la voie d'eau afin d'améliorer la performance économique et environnementale du transport fluvial. Ce projet illustre également la complémentarité des services portuaires et fluviaux ».

Pour Antoine Berbain, directeur général délégué HAROPA, « les trois ports HAROPA se sont mobilisés pour accueillir les bornes BORN&EAU et proposer un véritable réseau à l'échelle de l'axe Seine. Pour HAROPA, il s'agit bien évidemment d'un maillon important de la politique environnementale. HAROPA élu « Best green port » depuis trois ans, est attaché à proposer des solutions concrètes pour améliorer la qualité de l'air. Mais c'est aussi et surtout le développement d'un véritable service aux usagers de la Seine qui fait partie d'une démarche plus globale pour promouvoir le trafic fluvial et améliorer la compétitivité de ce mode de transport et de ses acteurs. »

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE France



Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

A PROPOS DE HAROPA



HAROPA, 5^e ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois.

www.haropaports.com



Contacts Presse

Voies navigables de France

Corinne Spiner tél : 06 23 02 09 35 / corinne.spiner@vnf.fr

Laure Curien tél : 01 40 07 98 27 / laure.curien@confluence.fr

HAROPA - Ports de Paris

Marie Heron tél : 06 79 69 36 09 / marie.heron@haropaports.com

Nicolas Boudet tél : 06 74 35 22 17 / nicolas.boudet@haropaports.com